

## **2251. Préparation, conditionnement de vins**

### **2.2 Agro-alimentaire**

**(Rubrique modifiée par le Décret n° 2012-1304 du 26 novembre 2012 et Décret n°2023-943 du 11 octobre 2023)**

#### **Préparation, conditionnement de vins.**

<p><b>Préparation, conditionnement de vins, à l'exclusion des installations classées au titre de <u>la rubrique 3642</u>.</b></p> <p><b>La capacité de production étant :</b></p>	
<p>1. Supérieure à 20 000 hL/an</p>	<p><b>(E)</b></p>
<p>2. Supérieure à 500 hL/an, mais inférieure ou égale à 20 000 hL/an</p>	<p><b>(D)</b></p>
<p><i>Nota : le volume de vin en cours de vieillissement qui n'est pas susceptible d'être conditionné dans l'année n'est pas à prendre en compte dans la capacité de production annuelle</i></p>	

**Régime de la déclaration :** Arrêté du 15/03/99 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 2251 (Préparation, conditionnement de vin, la capacité de production étant supérieure à 500 hl/an mais inférieure ou égale à 20 000 hl/an)

**Régime de l'enregistrement :** Arrêté du 26/11/12 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2251 (préparation, conditionnement de vins) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

**Régime de l'autorisation** : Arrêté du 03/05/00 relatif aux prescriptions applicables aux Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation sous la rubrique 2251 (Préparation, conditionnement de vin, la capacité de production étant supérieure à 20 000 hl/an)

---

**TGAP : (supprimée par le Décret n° 2013-932 du 17 octobre 2013)**

**Note de doctrine générale n° BRTICP/2011-331/AL-PB du 28/11/11 relative au classement des stockages associés à certaines activités de production alimentaire**

---

**Source URL:** *<https://aida.ineris.fr/reglementation/2251-preparation-conditionnement-vins>*